

avec lui ; il me reçut d'une manière très courtoise et très aimable, et il est entré dans tous les détails concernant les quais, en disant qu'il voyait la nécessité de faire faire ces travaux. Je lui fis remarquer qu'en dépensant \$200 ou \$300 sur le quai de China Point, l'on économiserait une forte somme. Il me promit de dépenser cette somme, mais il ne l'a jamais fait. Certains gens écrivirent à l'*Examiner*—la plupart sont des conservateurs—se plaignant de la négligence du ministère. Je suis allé au bureau du journal et je leur ai dit de ne plus publier d'autres plaintes, vu que le ministre avait donné sa parole qu'il ferait faire les travaux.

L'année suivante, le ministre admit que les travaux n'avaient pas été faits, et il me demanda de passer à son bureau. J'eus une entrevue avec lui et M. Perley, laquelle dura une heure, et nous avons discuté ensemble quels étaient les différents travaux à faire. Je lui dis que je ne lui demandais pas de dépenser des sommes d'argent avant que des plans fussent levés. Il me promit que cela se ferait et que les quais seraient réparés. Je lui écrivis ensuite dans la chambre, lui demandant si je devais comprendre que ces travaux se feraient. Il me répondit en disant qu'ils se feraient la même année. J'étais parfaitement satisfait, et j'ai dit cela aux gens de l'île. Ces gens vinrent me voir par la suite, et me dirent qu'ils ne pouvaient plus expédier leurs marchandises. Vers le premier juillet, j'attirai de nouveau l'attention du ministre sur le fait que le temps s'écoulait, et que la saison de la navigation était commencée. Il ne fit rien pour remplir ses promesses. Quelle a été la conséquence ? Au lieu de dépenser \$200 pour mettre les travaux de China Point en bon état, il va maintenant falloir en dépenser \$1,200, à cause de cette négligence.

Que dois-je faire maintenant ? Je suis réellement étonné. Je n'aurais jamais cru qu'un homme qui a la prétention d'être un gentilhomme, eût montré autant de négligence. C'est un fait, et il n'y a rien de plus vrai. Voici l'île du Prince-Edouard qui possède plus de ports que le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse.

M. WELDON (Saint-Jean) : O ! oh !

M. WELSH : Eh bien ! ne disputons pas là-dessus. Ne regimbez pas. On nous accorde \$6,000 pour enlever ce roc à Cascumpec, et pour réparer environ trente quais et brise-lames ; \$6,000, M. le président ! Divisez six mille piastres en trente, et vous verrez combien cela fait pour chaque quai. On ne dit pas un mot des importants travaux dans le port de Pinette, ou pour le brise-lames de Wood Island. J'espère que le gouvernement va me donner l'assurance qu'il va s'occuper de cette question. J'allais presque oublier de demander au ministre des travaux publics quand je pourrai avoir les documents que j'ai demandés et que je voulais avoir au mois de janvier dernier.

Une VOIX : Demain.

M. WELSH : Eh bien ! je crois que je vais en rester là. Le peuple de l'île est très anxieux au sujet de cette affaire, et il sait reconnaître quand on le traite bien et quand on le maltraite. Je dois dire que j'ai bien peu d'espérance d'obtenir quelque chose du ministre des travaux publics, si j'en juge par sa conduite passée.

Sir HECTOR LANGEVIN : Quant à Cascumpec, l'honorable député dit qu'il croit que l'un des plongeurs a reçu soixante-quinze centins de moins

que l'autre, par jour, parce qu'il appartenait à une certaine nationalité. Je ne connais rien de cela. Je ne sais pas si cet homme est Anglais, Irlandais, Ecossais ou Français, mais je m'informerai pourquoi l'on a donné à l'un 75 centins de moins qu'à l'autre. L'honorable député dit que les \$2,000 qui ont été votés l'année dernière n'ont pas été dépensés avec tout le soin possible. Cela se peut, mais il y avait un homme proposé à la surveillance de ces travaux, et mes employés me disent que c'est un bon homme ; mais si l'honorable député déclare que les travaux que nous avons fait faire à cet endroit, n'ont pas produit les effets auxquels on s'attendait, je ne dépenserai plus un seul dollar avant d'avoir fait étudier par des employés compétents quels pourront être les résultats de ces travaux. Si les travaux sont inutiles, on ne dépensera plus d'argent pour cela. Je remercie l'honorable député d'avoir attiré mon attention sur ces faits, car à cette distance de l'île du Prince-Edouard, je ne puis voir à ces travaux moi-même, mais je verrai à faire examiner ces travaux. Les documents que l'honorable député a demandés seront déposés sur le bureau de la chambre, lundi prochain, sinon demain. Malheureusement, deux de mes employés sont malades, et ils ne peuvent travailler à ces rapports actuellement, mais je crois que je pourrai les déposer lundi sur le bureau de la chambre.

M. WELSH : Et les revolvers ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Mon collègue, le ministre des finances, me dit qu'il en a été fait mention au comité des comptes publics, et que l'explication que l'on a donnée est celle-ci : Le païemaitre qui devait voyager pour payer les hommes employés à différents travaux, avait à passer à travers certaines parties du pays très peu fréquentées, et comme l'on savait que cet employé avait beaucoup d'argent sur lui, l'on a cru à propos de lui procurer un revolver, afin de se protéger.

M. WELSH : A en juger par la manière dont on néglige de réparer ces quais, je ne crois pas qu'il devait avoir beaucoup d'argent du gouvernement sur lui. S'il avait beaucoup d'argent, ce devait être son propre argent. Je crois que le ministre fait une insulte aux gens de l'île du Prince-Edouard lorsqu'il dit qu'un homme a besoin d'avoir un revolver sur lui pour se protéger. L'on aurait dû plutôt arrêter cet homme et le faire condamner à la prison pour la vie, car il est plus probable qu'il cherchait à voler les autres. Cependant, un enfant de dix ans peut traverser toute l'île du Prince-Edouard sans avoir besoin d'un revolver pour se protéger. Je crois que tous admettront avec moi que c'est odieux de voir que l'on impute ces deux items sur les dépenses faites pour les travaux de la rivière Vernon.

Une VOIX : Et à propos des armoires ?

M. WELSH : C'est la même chose. L'on impute le tout sur les dépenses faites pour la rivière Vernon. Je suis obligé de dire que quand même cet homme aurait eu \$500 sur lui, il n'aurait pas pu acheter un seul revolver dans tout le district de Belfast. Les gens n'ont pas besoin de ces choses dans cet endroit. Je voudrais que le ministre nous expliquât comment il se fait que cet item pour les revolvers a été imputé sur le coût des travaux faits à la rivière Vernon ? Peut-il m'expliquer cela ? Non ; il ne le peut pas et je puis garantir qu'il ne répondra pas à cette question. S'il ne le peut pas, je voudrais